

# ACTUALITÉS

## LAFLEUR

SUITE DE LA PAGE 1

En 1994, Jean Lafleur ne reçoit que deux contrats du fédéral, totalisant 52 000 \$. C'est cependant l'année où il entre pour la première fois en contact avec Charles Guité (dont il deviendra l'ami) pour proposer ses services au gouvernement. En 1995, voilà qu'il reçoit une enveloppe de 10 millions du gouvernement pour gérer des commandites. M. Lafleur ne garde aucun souvenir digne de mention des événements, rencontres ou discussions ayant mené à ce saut de géant, si ce n'est qu'il est «hautement probable» qu'il ait discuté avec Charles Guité.

En 1996-97, JLCM reçoit 16 millions du ministère des Travaux publics, puis 12,1 millions en 1997-98. C'est curieusement dans les mois précédant et suivant la campagne électorale de l'été 1997, dont M. Lafleur fut l'un des artisans de l'ombre. À la demande de l'organisateur politique d'Alfonso Gagliano et du directeur général du Parti libéral du Canada, Benoît Corbeil, M. Lafleur a participé à des activités de financement, notamment en achetant des billets pour des cocktails-bénéfice ou des tournois de golf. C'est à l'issue de cette élection, remportée par les libéraux, que M. Gagliano est devenu le ministre des Travaux publics.

À l'évidence, M. Lafleur est bien branché. Il a déjà invité M. Guité et son épouse à souper chez lui à cinq ou six reprises, et il a effectué quelques voyages de pêches avec l'ex-responsable du programme des commandites. C'est aussi l'amour de la pêche qui a réuni l'ex-ministre libéral Martin Cauchon et M. Lafleur en plein air, dans une même chaloupe. Mais jamais M. Lafleur ne parlait de ses contrats avec le gouvernement lors de ces activités ludiques, «pour des questions éthiques, professionnelles».

M. Lafleur entretenait également des liens d'affaires avec l'ex-ministre des Travaux publics David Dingwall, reconverti en lobbyiste au lendemain de sa défaite lors des élections de 1997. Gescom, l'une des entreprises de M. Lafleur, a versé 96 000 \$ à Walling International, la société de M. Dingwall, du mois d'août 1998 à mars 1999. M. Dingwall devait sensibiliser ses anciens collègues du cabinet au renouvellement de la flotte de Via Rail, l'un des principaux clients de M. Lafleur.

### Encore des commissions

Quand les questions deviennent trop pointues, voire gênantes, la mémoire de M. Lafleur s'embrouille. À titre d'exemple, il peine à expliquer le travail qu'il a accompli pour percevoir une commission de 35 869 \$, soit 12 % d'une facture de 298 908 \$ soumise par Publicité Dézert pour la fourniture d'articles promotionnels au gouvernement (plumes, montres, gilets polo, etc.). JLCM a dû vérifier la qualité de la marchandise et s'assurer qu'elle ait été livrée au gouvernement dans les délais convenables par le sous-traitant, a dit M. Lafleur. L'explication a suscité une réplique sarcastique du procureur de la commission, Jean Cournoyer. Publicité Dézert appartient au fils de M. Lafleur, Éric, et l'entreprise partage les mêmes bureaux que JLCM, a-t-il rappelé. De même, M. Lafleur est incapable de justifier comment Publicité Dézert a pu facturer 264 000 \$ pour 25 000 tuques et autant de foulards à distribuer lors d'un match des Expos, quand la compagnie les a payés 75 155 \$. En règle générale, ces articles sont revendus au client au double du coût d'acquisition. Peut-être que l'ajout de broderies expliquerait l'écart additionnel, a supposé M. Lafleur.

Le programme des commandites est né dans l'urgence, a enfin rappelé M. Lafleur. L'impératif de sauver le Canada était ressenti de manière si vive à Ottawa que Charles Guité a parfois octroyé des contrats à JLCM sur simple entente verbale. Il est même arrivé que le contrat du ministère des Travaux publics parvienne sur le bureau de M. Lafleur après qu'il ait exécuté tout le travail. Dans l'époque «houleuse» de l'après-référendum, le mandat confié à JLCM par Ottawa consistait à «fonctionner selon le mode de l'entreprise privée», a dit M. Lafleur. «En entreprise privée, le client ne se pose pas de questions en cours de route, il se pose la question sur le résultat final», a-t-il expliqué.

Le résultat final démontre que, sur les 65,5 millions de fonds publics octroyés à JLCM de 1994 à 2003, la moitié a été versée en commandites et l'autre moitié a été retenue par l'agence en commissions, coûts de production et honoraires.

M. Lafleur a vendu son entreprise en 2001, mais il est resté consultant pendant deux ans, moyennant un salaire de 175 000 \$ pour 120 jours de travail par année et un compte de dépenses de 50 000 \$. M. Lafleur a porté ce compte de dépenses à 90 000 \$ au total, à la grande stupeur du juge John Gomery. Les frais de repas et l'entretien de la voiture sont les seules justifications que M. Lafleur a pu apporter. Son témoignage se poursuit aujourd'hui.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

### Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## JOHNSON

### «Un CHUM digne de ce nom doit se préoccuper des difficultés de la réalité urbaine»

SUITE DE LA PAGE 1

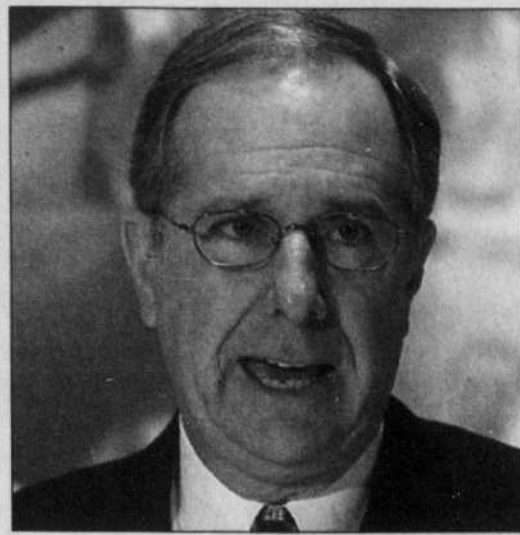
Daniel Johnson a souligné qu'il s'agit de simple bon sens. Selon lui, l'UdeM ne peut dire qu'elle va réaliser le même projet que celui prévu sur l'ancien emplacement du 6000, Saint-Denis, au coût de 1,6 milliard, et qu'en y ajoutant les frais de décontamination, d'expropriation et d'infrastructures, la facture totale baissera à 1,3 milliard de dollars. Pour M. Johnson, l'UdeM tente ainsi de se faire payer le démantèlement de ses facultés des sciences de la santé. Et plutôt que de proposer de faire des économies dans le fonctionnement quotidien de l'hôpital pour les englober dans le béton, M. Johnson recommande de les investir dans les soins aux patients.

Ainsi, pour ce qui est de la desserte des services de santé dans la population, M. Johnson s'est montré tranchant. Il est faux de prétendre, selon lui, que les besoins des citoyens ne sont pas dans le centre-est de la ville et sur la Rive-Sud, d'où provient 20 % de la clientèle. «On ne peut pas dire aujourd'hui que tous les hôpitaux du CHUM sont à la mauvaise place», a-t-il laissé tomber.

Il s'est indigné des commentaires reçus lors des consultations qu'il a menées; certaines personnes lui auraient fait valoir qu'on ne pouvait pas construire le CHUM au milieu des drogués et des itinérants du centre-ville. «Un CHUM digne de ce nom doit se préoccuper des difficultés de la réalité urbaine», a affirmé l'ancien premier ministre.

Au chapitre des délais pour préparer adéquatement le vaste terrain de la gare de triage du Canadien Pacifique et y construire le CHUM, M. Johnson a établi que l'objectif de 2010-11 est trop serré. À cet égard, le ministre Couillard a rappelé que le projet devrait être soumis au Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) ainsi qu'à l'Office de consultation publique de Montréal pour des changements majeurs de zonage municipal.

Sur la délicate question des risques liés à l'emplacement d'Outremont, qui est ceinturé à l'heure ac-



ARCHIVES LE DEVOIR

Pourfendant le projet d'un CHUM à Outremont, Daniel Johnson a rappelé la nécessité de dynamiser le cœur économique de la métropole.

tuelle de voies ferrées où transitent des matières dangereuses, Daniel Johnson a été clair. Le risque est doublement plus important qu'au 6000, Saint-Denis: les mêmes wagons passent en plus de ceux de la compagnie des Chemins de fer Québec-Gatineau. Quant à l'évaluation de la firme d'ingénierie SNC-Lavalin voulant qu'une catastrophe comme un déversement d'un produit toxique ne puisse se produire que tous les 8000 ans, M. Johnson a lancé: «On ne sait pas quand ça arrive; c'est comme gagner à la loterie.»

Quelques minutes plus tard, devant les journalistes, il a soutenu que «les citoyens ne devraient pas endurer» une décision gouvernementale qui permettrait de construire le futur CHUM à côté d'une voie ferrée.

## OBLIGATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

«le renouveau de l'économie palestinienne dépendra d'un démantèlement significatif du système de blocus et de restrictions imposé par Israël à la circulation des biens et des personnes» dans les territoires palestiniens.

Il faut «entendre de créer de meilleures conditions de vie pour les Palestiniens sur le terrain» en supprimant notamment les barrières routières non nécessaires pour la sécurité, a affirmé de son côté Javier Solana, qui participait à Londres à une réunion du Quartet (États-Unis, UE, Russie, ONU) sur le Proche-Orient organisée en marge de la réunion.

Un soutien sera accordé aux Palestiniens pour que leurs forces de sécurité s'opposent aux attaques contre Israël, pour qu'ils organisent des élections législatives et maintiennent l'ordre après le retrait israélien de la bande de Gaza. En échange, les Palestiniens s'engagent à poursuivre la réforme de leurs organes de sécurité, à respecter l'échéance de juillet pour la tenue d'élections et à combattre la corruption.

L'objectif de la conférence était d'amener les Palestiniens, sous la conduite de leur nouveau président Mahmoud Abbas, à mettre en œuvre des mesures propres à favoriser le processus de paix avec Israël et à créer un climat de confiance.

Israël est resté à l'écart de la conférence pour éviter des pressions internationales visant à lui faire reprendre sans tarder des négociations sur un règlement de paix définitif.

«Les participants [...] ont convenu que la mise en œuvre des engagements pris par l'Autorité palestinienne constituerait un grand pas dans l'application des engagements découlant de la feuille de route»,

dit le communiqué. «Parallèlement, les participants recommandent et escomptent une initiative d'Israël en rapport avec ses engagements liés à la feuille de route», souligne-t-il.

La secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, a annoncé qu'elle allait envoyer dans la région son représentant pour les réformes de la sécurité palestinienne, le général William Ward. Un responsable palestinien s'est réjoui que Ward assume le rôle de coordonnateur des contacts avec les Israéliens sur la sécurité. «Nous avons besoin de lui pour qu'il soit témoin des initiatives des deux parties», a déclaré Medjidi al Khaldi, conseiller du ministre palestinien des Affaires étrangères Nasser al Kidoua.

Mahmoud Abbas a pour sa part déclaré que la politique de réforme des Palestiniens devait être épaulée par des pourparlers de paix avec Israël, les initiatives sur la sécurité risquant d'échouer si elles n'allaient pas de pair avec un «itinéraire politique sérieux».

«Cette conférence prend en compte notre besoin de créer une atmosphère favorable à l'ouverture de voies politiques pour mettre fin aux violences et aux représailles», a-t-il dit.

Abbas a réclamé de nouveaux efforts pour l'application de la feuille de route, dévoilée il y a près de deux ans mais bloquée par les violences et à certains égards supplantée par le projet israélien unilatéral de retrait de Gaza pour cette année.

### Action immédiate

Les Palestiniens souhaitent voir exercer des pressions sur Israël pour veiller à ce que tout retrait de Gaza s'inscrive dans le cadre de la feuille de route, pour qu'il ne constitue pas une initiative ponctuelle visant à perpétuer le contrôle d'Israël

sur les colonies implantées en Cisjordanie. Israël se dit lié à la feuille de route, aux termes de laquelle il est censé geler la construction de colonies et supprimer des avant-postes illégaux, mais il affirme que les pourparlers ne doivent pas reprendre avant qu'Abbas ait mis au pas les groupes radicaux et que le retrait de Gaza soit achevé.

Pour les Palestiniens, l'un des points clés de la feuille de route consiste à démanteler les groupes extrémistes et à empêcher les attaques contre Israël, comme l'attentat suicide qui a fait cinq morts vendredi soir à Tel-Aviv en faisant voler en éclats un cessez-le-feu convenu par les deux parties.

Le Quartet international sur le Proche-Orient, qui parraine la feuille de route et tenait lui aussi réunion à Londres hier, a exigé des dirigeants palestiniens des mesures immédiates contre les responsables de l'attentat de Tel-Aviv.

Dans un communiqué, les membres du Quartet réclament aussi des mesures «nouvelles et soutenues» de la part des Palestiniens pour prévenir le terrorisme.

Pour Condoleezza Rice, «la progression des réformes est une tâche urgente qui ne peut être différée. On n'arrivera à rien si des groupes terroristes comme le Jihad islamique palestinien continuent d'attaquer les Israéliens et de refuser au peuple palestinien la vie meilleure qu'ils méritent.»

Israël, a-t-elle ajouté, «ne doit prendre aucune mesure qui compromette un règlement final et doit contribuer à garantir qu'un nouvel État palestinien soit véritablement viable. Un État composé de territoires éparpillés ne fonctionnera pas.»

Le Devoir

Agence France-Presse et Reuters

## MARS

SUITE DE LA PAGE 1

ayant surgi du sous-sol de la planète à travers une série de fractures aurait été recouverte de poussières volcaniques. Celles-ci auraient contribué à préserver cette mer de glace qui, autrement, se serait volatilisée par sublimation en raison de la très basse pression atmosphérique qui règne à la surface de Mars, explique Robert Lamontagne, astrophysicien à l'Université de Montréal.

Les images tridimensionnelles qu'a tirées la caméra stéréoscopique à haute résolution montée à bord de Mars Express d'Olympus Mons, le plus haut volcan du système solaire, montrent que la lave crachée par ce volcan martien aurait liquéfié une couche de neige et de glace sur son manteau, il y a 20 millions d'années, et aurait fait affluer sur son flanc occidental de l'eau souterraine qui se serait transformée en glacier il y a aussi peu que quatre millions d'années.

Ces indices de la présence récente d'eau liquide sur Mars et en des sites aussi près de la surface, révélés la semaine dernière au Centre européen de recherche et de technologie spatiale de l'ESA, situé à Noordwijk, aux Pays-Bas, où avait lieu la première conférence sur les résultats scientifiques de Mars Express, permettent à Frances Westall, chef de l'équipe d'exobiologie au Centre de biophysique moléculaire du CNRS, à Orléans, en France, d'avancer «qu'il est possible qu'il y ait encore de la vie sur Mars», ce que cette scientifique n'aurait absolument pas affirmé il y a cinq ans. «Même si toutes ces observations sont très excitantes, il faut garder en tête que Mars est aujourd'hui très sèche. En revanche, les bactéries peuvent survivre avec très peu d'eau», ajoute-t-elle.

### Du méthane dans l'atmosphère martienne

Mais une autre découverte étonnante effectuée par la sonde Mars Express renforce l'hypothèse selon laquelle il y aurait toujours de la vie sur Mars. La détection de méthane dans l'atmosphère martienne dans les mêmes zones où on a relevé des signes indiquant la présence d'eau est «une coïncidence très intéressante» aux yeux de Frances Westall. Le méthane

est un gaz qui produisent maints organismes vivants mais qui peut aussi émaner de l'activité volcanique. «Nous ne disposons pas de données suffisantes pour bien comprendre l'origine de ce méthane, précise Frances Westall. On ne peut pas exclure la possibilité d'une origine volcanique, bien que nous n'ayons pas trouvé de traces d'activité volcanique dans cette zone.»

«Il sera très difficile de connaître la véritable origine de ce méthane sans envoyer des atterrisseurs sur Mars pour confirmer les mesures et en chercher la source», ajoute Gerhard Kminek, responsable de la protection planétaire à l'ESA.

Ce sont des hypothèses à examiner avec prudence, prévient Frances Westall. «Nous ne détenons aucune preuve qu'il y a eu de la vie sur Mars. Mais les conditions sur cette planète à la suite de sa formation étaient très comparables aux conditions sur la jeune Terre. C'est pour cela que l'on pense que la vie aurait pu apparaître sur Mars», rappelle-t-elle.

Encore plus sceptique est Gerhard Kminek, qui souligne que «la planète Mars, telle que nous la voyons aujourd'hui, n'est pas la même qu'elle était il y a 10 000 ans, un million d'années, voire des milliards d'années. Mars est une planète dynamique. Il est très difficile de prétendre que la vie est présente sur Mars parce que nous voyons un champ de glace car nous ne savons pas si cette glace existe depuis très longtemps. Si la vie est apparue sur Mars il y a trois ou quatre milliards d'années, elle a dû survivre quelque part. Or nous ne sommes pas certains d'avoir trouvé un site sur Mars qui soit demeuré stable pendant une période de temps aussi longue.»

Frances Westall croit pour sa part que «s'il y a encore de la vie sur Mars, sous la surface ou enfouie dans les couches de glace, cette vie a pu rester congelée et résulter de temps en temps lorsque l'eau a dégelé. Les micro-organismes ont pu venir à la surface quand l'eau sourdait, mais ils n'ont pas pu y survivre.»

Sur Terre, certaines formes de vie survivent dans le pergélisol. Mais combien de temps? La réponse est toujours objet de débat, indique Gerhard Kminek. Le dernier record relevé sur Terre fait état de micro-organismes vivant dans un bloc de glace âgé de 30 000 ans. Personne ne s'avance toutefois pour dire si la vie pourrait subsister pendant trois milliards d'années.

### Ingrédients essentiels à la vie

Pourtant, tous les ingrédients essentiels à l'apparition de la vie semblent être réunis sur Mars. Le carbone, d'abord, est abondant sur Mars comme partout ailleurs dans l'espace. Les météorites, comètes et autres astéroïdes qui bombardent depuis toujours Mars — et la Terre — sont riches en composés organiques (à base de carbone). Le carbone provient également de cette pluie de poussière interstellaire omniprésente dans l'espace et qui tombe sur toutes les planètes.

Indispensable à la vie est aussi l'eau liquide, qui vraisemblablement est présente sur Mars — de multiples indices à l'appui — à un moment ou l'autre de la vie de la planète. Une source d'énergie est également nécessaire. Cette énergie peut être tirée de la lumière du soleil, de la chaleur des sources hydrothermales ou du volcanisme, voire de processus chimiques, comme l'oxydoréduction, qui se produisent à la surface des métaux. Finalement, la vie ne peut pas exister sans une source de nutriments, précise Frances Westall. Ces nutriments, parmi lesquels figurent le phosphore, le soufre, le magnésium et l'azote, ne sont toutefois pas très communs à la surface de Mars. «S'il y avait beaucoup de vie sur Mars au début [il y a quatre milliards et demi d'années], peut-être a-t-elle épuisé tous ces nutriments qui ne se renouvellent pas aussi rapidement que sur la Terre, où le renouvellement est assuré par la tectonique des plaques», explique la chercheuse.

«Tout est là, sur Mars, pour la vie. Si la vie y est apparue et si elle a survécu malgré les conditions extrêmement dures qui y règnent aujourd'hui, il nous faut des preuves directes, poursuit la scientifique. Des preuves qu'il sera très difficile d'obtenir. Il est déjà ardu d'obtenir des preuves de vie fossile sur la Terre. Imaginez sur Mars. Il faudra envoyer des géologues sur la planète rouge afin qu'ils recueillent des échantillons de la surface martienne et les rapportent sur Terre pour les analyser. Mais pour une telle mission, il faudra patienter encore plusieurs dizaines d'années.»

Le Devoir

# CULTURE

TÉLÉVISION

## La série Félix Leclerc crée un malaise

PAUL CAUCHON

Le malaise était palpable hier, à Radio-Canada, en ce qui concerne la série *Félix Leclerc*, alors que la direction de l'entreprise soutient ne pas «avoir eu le choix» de diffuser une série «qui ne correspond pas à nos attentes», selon une porte-parole de la télévision publique.

Radio-Canada a entrepris lundi soir la diffusion d'une série de quatre épisodes consacrée à la vie de Félix Leclerc, série réalisée par Claude Fournier et produite par Marie-Josée Raymond et Stéphane Marsil, de France.

Il s'agit d'une coproduction de 4,5 millions, financée à 57 % par différents intérêts québécois et à 42 % par des intérêts français.

Le quotidien *Le Soleil* révélait, dans son édition de lundi, que la famille de Félix Leclerc était en colère contre la production. En entrevue hier au *Devoir*, le fils de Félix Leclerc, le réalisateur Francis Leclerc, explique que la famille a livré ses conseils et que le réalisateur avait toute liberté d'agir à sa guise, «ce qui est correct», dit-il. «Mais, par moments, ça ressemble à une parodie de *Rock* et *Belles Oreilles*. Et les dialogues sont mauvais: dans la vie de tous les jours, mon père parlait comme vous et moi, mais dans la série on le fait parler avec des phrases poétiques tirées de ses livres.» Hier, la direction de Radio-Canada était incapable

de soutenir publiquement cette production. Toutes les demandes d'entrevues au directeur des programmes Mario Clément ou à la directrice des relations publiques, Guylaine O'Farell. Pourquoi la direction de Radio-Canada ne se prononce pas publiquement sur la série? «C'est au public de porter son propre jugement», répond Mme O'Farell. Pourtant, ces derniers mois, le directeur des programmes, Mario Clément, s'est souvent porté à la défense des productions radio-canadiennes, que ce soit *Cover Girl*, *Les Bougons* ou *Délect. Inc.*

Mme O'Farell explique qu'une fois le projet accepté, Radio-Canada a soumis plusieurs commentaires aux producteurs et, admet-elle, «ça n'a pas donné le résultat que nous aurions souhaité».

Pourquoi, alors, Radio-Canada diffuse-t-elle une série dont visiblement elle n'est pas fière? «Une fois qu'un projet est financé par les fonds publics, répond Mme O'Farell, le diffuseur a l'obligation légale de le diffuser.» Elle explique également que, pour décider de ne pas diffuser une série déjà payée par les organismes d'aide comme Téléfilm ou le Fonds canadien de télévision, «il faudrait obtenir une dérogation spéciale».

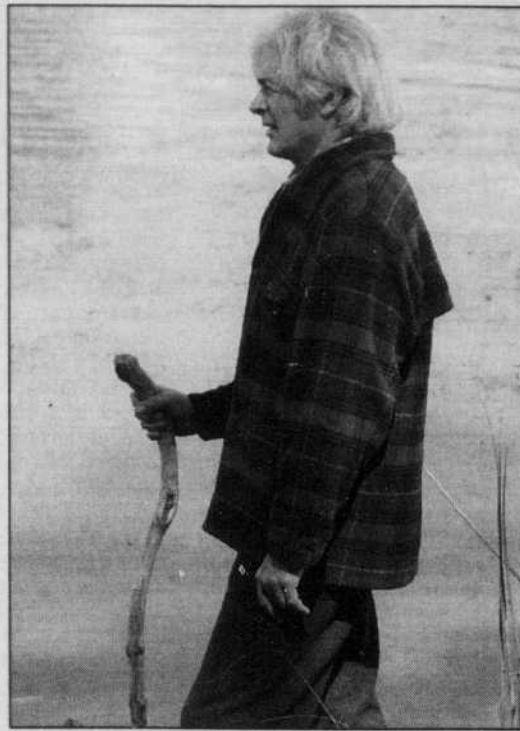
L'argument laisse songeur sur le pouvoir réel d'un télédiffuseur face aux producteurs privés.

La série doit être commercialisée en coffret DVD, en avril, par la compagnie Imavision. Le contrat avec Radio-Canada prévoit d'ailleurs une deuxième diffusion télévisée, à une date encore indéterminée. En principe, *Félix Leclerc* doit également être diffusée en France sur France3.

La série se distingue par un traitement poétique et onirique particulièrement ridicule, et par un manque de crédibilité assez généralisé dans les dialogues et le traitement des personnages. Dans notre édition de samedi dernier, notre collaboratrice Solange Lévesque parlait également d'un «projet casse-cou dont la réalisation échoue lamentablement».

Radio-Canada a reçu, hier, moins d'une vingtaine de courriels et d'appels téléphoniques du public, ce qui est très peu. Plusieurs de ces commentaires étaient négatifs, mais on trouvait aussi quelques commentaires positifs, précise Guylaine O'Farell.

Le premier épisode diffusé lundi soir a attiré 577 000 téléspectateurs. À titre de comparaison, *Rumeurs* a attiré 892 400 téléspectateurs plus tôt en soirée et *L'Auberge du chien noir* près de un million. À la même heure à TVA, *Le Négociateur* a rassemblé trois fois plus de téléspectateurs, soit 1,5 million.



SOURCE RADIO-CANADA  
Daniel Lavoie personnifie Félix Leclerc dans la série télévisée du même nom, sur les ondes de Radio-Canada.

Le Devoir

CONCERTS CLASSIQUES

## Un chef, un vrai

MONTRÉAL/NOUVELLES MUSIQUES

M. Colgrass: Crossworlds. G. Mahler: Symphonie n° 6. Andreas Haefliger (piano), Marina Piccinini (flûte), Orchestre symphonique de Montréal, dir.: Emmanuel Villaume. Salle Wilfrid-Pelletier, mardi 1<sup>er</sup> mars. Concert repris ce soir.

CHRISTOPHE HUSS

Tout est possible à l'OSM. Quelques jours après le déplorable concert de Hans Graf (voir *Le Devoir* du 24 février) voici une nouvelle idée force: faire précéder l'exécution de la redoutable 6<sup>e</sup> Symphonie de Mahler (1h20) par une composition contemporaine d'une demi-heure, histoire de faire rentrer le concert dans le créneau de Montréal/Nouvelles Musiques. Cette singulière tartufferie oblige le mélomane de bonne volonté à garder bien tard ses sens en alerte pour se prendre en pleine face le mouvement le plus complexe et le plus fulgurant de toute la littérature symphonique.

Ce *Finale* de la 6<sup>e</sup> Symphonie de Mahler fait exactement trente minutes sous la baguette d'Emmanuel Villaume. Le chef français choisit d'y frapper les trois coups du destin, alors que certains optent pour deux coups de marteau (mais Villaume légitimise le troisième en le faisant sonner plus sèchement, comme un couperet). Il a, par ailleurs, de cette symphonie une vision qui ressemble à une spirale vers l'enfer. Dès le début, il tente de happer l'auditeur par des tempos soute-

nus qui gommant un peu l'idée d'une puissance oppressante (indications *marcato* ou *wuchtig* de la partition). Mais ce choix est assumé avec une intraitable logique. On retrouve même notre OSM, avec des dialogues entre les pupitres (3<sup>e</sup> mouvement, par ailleurs très souple), une vraie personnalité sonore (clarinettes et cors se couvrent de gloire, comme les trompettes après le 2<sup>e</sup> coup de marteau) et une continuité musicale bien assurée. Mais la nécessité urgente d'un travail de fond demeure: il y a trop de micro-défaillances, parfois des intonations très douteuses (la première exposition du volet initial), alors que les violons tendent à relâcher le soutien des phrases (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mouvements). C'est d'autant plus dommage que Villaume, comme Tennstedt, qui demandait à ses musiciens de «jouer sale» dans Mahler, tente de donner des couleurs rugueuses à l'ensemble. Mais quand les timbres sont ainsi à vif, la pureté doit être encore plus grande. Côté chef, il faudrait trouver une manière de faire entendre plus clairement le céleste.

Que dire sur Colgrass? Que l'idée de confronter l'Orient poétique, incarné par la flûte, à la dureté occidentale, personnifiée par le piano, sous le regard d'un orchestre traité par sections n'est pas mauvaise. Que cela n'a pas besoin de prendre 30 minutes et, qu'au fond, on en a assez de ces fadaïses, car la programmation de ces quelques bribes de McPhee mêlées à du sous-Corigliano prend la place de «vraies» œuvres originales, par exemple *Tabuh-Tabuhan* de Colin McPhee, que l'on n'entend jamais.

## Robert Lepage et cie à la défense du FNC

STÉPHANE BAILLARGEON

Une brochette de cinéastes québécois, dont Robert Lepage, André Forcier et Philippe Falardeau, signent une lettre d'appui à la survie du Festival du nouveau cinéma (FNC), au nom de la «diversité culturelle».

Leur prise de position publique égratigne au passage l'Équipe Spectra, qualifiée de «véritable usine à festivals». L'entreprise est favorisée par Québec et Ottawa pour organiser le Festival international des films de Montréal, avec l'objectif avoué de remplacer le Festival des films du monde de Serge Losique.

«Nous sommes convaincus que Montréal peut accueillir plus d'un événement et doit le faire si c'est le seul moyen de garantir la diversité des films diffusés», peut-on lire dans la lettre reçue au *Devoir* et signée par dix personnalités du milieu, Paul Ahmarani, Luc Déry, Philippe Falardeau, André Forcier, Hugo Latulippe, Francis Leclerc, Jean-Pierre Lefebvre, Robert Lepage, André Turpin et Denis Villeneuve. «Entendre par là une authentique diversité dans la programmation, la participation de artisans, dans le style de diffusion et dans la profondeur de l'événement.»

En attendant une éventuelle collaboration entre «David et Goliath», les grosses pointures cinématographiques demandent à Équipe Spectra de «revoir sa décision de programmer son événement en même temps que le FNC». Ils exhortent d'ailleurs les institutions pu-

bliques à faire pression sur le petit empire qui veut également démanteler ses FrancoFolies en juin, ce qui est également dénoncé par des événements concurrents, dont la Fête nationale et Terre en vue.

«Véritable usine à festivals, Spectra consolide une position écrasante sur la scène culturelle. Spectra possède des salles, des clubs, une branche de production cinéma et télévision, une station de radio et bénéficie de subsides gouvernementaux et corporatifs colossaux, selon les auteurs du texte. La question n'est pas de savoir si Spectra fait ou fera du bon boulot. Sa feuille de route est plus qu'impressionnante. La question est plutôt de savoir si Spectra devrait occuper une position aussi dominante, et à quel point ses activités affectent la survie des événements plus modestes.»

Le FNC, un festival de répertoires existant depuis 33 ans, a refusé de fusionner avec Spectra. Par contre, son président et mécène, Daniel Langlois, a tenté le coup. Il siège maintenant au sein du conseil d'administration du nouveau festival, où se retrouvent aussi quatre grands distributeurs de films du Québec, potentiellement en conflit d'intérêt.

La survie du FNC est aussi une affaire de sous. La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) promet de verser une subvention annuelle de 200 000 \$ au FNC si Téléfilm en fait autant. La décision de l'organisme fédéral n'est pas encore prise.

Le Devoir

Exposition du 2 au 26 mars 2005

Vernissage le mercredi 2 mars,  
«5 à 8» en présence de l'artiste

**CLAUDE VERMETTE**

« Gestualité libre »  
Aquarelles depuis 1974

**GALERIE BERNARD**

3926 rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2W 2M2, Tél.: (514) 277-0770  
Horaires: mercredi 11h-17h30 jeudi et vendredi 11h-20h samedi 12h-17h

**Olivieri**  
librairie • bistro

**OLIVIERI**  
Au cœur de la littérature

Jeudi 3 mars 2005  
à 19 h 30

**CRILCO**  
Université de Montréal

Avec le soutien du Conseil des Arts  
du Canada

Entrée libre  
5219, Côte-des-Neiges  
Métro Côte-des-Neiges  
739-3639

**PRIX LITTÉRAIRE DES  
COLLÉGIENS 2005**

Soutenu par la Fondation Marc Bourgie, le *Prix littéraire des collégiens* est décerné par un jury d'élèves provenant des différents collèges et cégeps du Québec. Doté d'une bourse de 5000 \$, le prix récompense une œuvre de fiction québécoise parue au Québec entre janvier et novembre de l'année précédente.

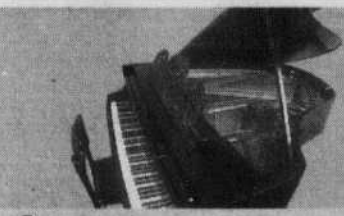
Rencontre avec

**PAN BOUYOUCAS**  
*Anna pourquoi* (Les Allusifs)

**FRANCINE D'AMOUR**  
*Le retour d'Afrique* (Boréal)

**ANDRÉE A. MICHAUD**  
*Pendu de Trempe*  
(Québec/Amérique)

**MICHÈLE PÉLOQUIN**  
*Les yeux des autres* (XYZ)



4 mars



**CENT MILLE CORDES À L'HEURE!**  
avec Yehonatan Berick, violon  
**VIRTUOSITÉ TOUS AZIMUTS**

Igor Stravinsky (1882-1971): *Concerto en ré*  
Félix Mendelssohn (1809-1847): *Concerto en ré mineur pour violon*  
P. Ilitch Tchaikovsky (1840-1893): *Souvenir de Florence*

Le vendredi 4 mars 2005, 20 h Église de la Visitation, 1847, boul. Gouin Est,  
Montréal Métro Henri-Bourassa, autobus 69  
Admission générale: 25,00 \$ - Aînés: 20,00 \$ - Étudiants: 10,00 \$  
Pré-vente: Billetterie Appassionata (514) 388-5876

5 mars

**MUSICA CAMERATA - 35<sup>e</sup> SAISON 2004-2005**  
**MUSIQUE SCANDINAVE**

Grieg, *Sonate Op 8* pour violon et piano  
Niels Gade: *Trio op. 42*

Einar Englund: Quintette en fa pour piano et cordes (création canadienne)

Samedi le 5 mars, 20h

Salle Redpath de l'Université McGill, 3461, McTavish (métro Peel)

Billets: 25\$, 17\$ (étudiants & aînés)

Rés. et rens.: (514) 489-8713 www.camerata.ca

\* Les organismes membres du  
Conseil québécois de la musique  
sont identifiés par le logo suivant:

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA  
MUSIQUE

Pour annoncer dans ce calendrier,  
communiquez avec Jacques A Nadeau au **514.985.3454**  
ou [janadeau@ledevoir.com](mailto:janadeau@ledevoir.com)

LE DEVOIR

**L'AGENDA**

**L'horaire télé et cinéma, le guide de vos soirées**

Gratuit dans *Le Devoir* du samedi

Mercredi 2 mars

**MINM**

Montréal/  
Nouvelles  
Musiques



19h  
**Edgar Fruiter**  
vous convie

**Hilliard Ensemble + Quatuor Bozzini**  
Salle Pierre-Mercure, Métro Berri-UQAM  
300, boul. de Maisonneuve Est (514) 987-6919



21h 15  
**Raoul Duguay**  
vous convie

**Réseaux  
Trilogie d'ondes**  
Suzanne Binet-Audet, ondes Martenot  
Salle Pierre-Mercure, Métro Berri-UQAM  
300, boul. de Maisonneuve Est (514) 987-6919

SMCQ

McGill

ESPACE MUSIQUE

985

[www.festivalminm.ca](http://www.festivalminm.ca)  
(514) 843 9305